



sictoba

rapport d'activités

2022

SOMMAIRE

- SYNDICAT
- ÉQUIPE DU SICTOBA
- QUAI DE TRANSFERT
- DÉCHETTERIES
- PRÉVENTION
- COMMUNICATION
- COLLECTE SÉLECTIVE
- BILAN DÉTRITIQUE 2022
- ÉLÉMENTS FINANCIERS

- 2
- 4
- 6
- 8
- 12
- 14
- 15
- 16
- 17



sictoba

SYNDICAT

Structure

Le SICTOBA, Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures ménagères de la Basse Ardèche, est un établissement public de coopération intercommunale (E.P.C.I.), sans fiscalité propre.

Le SICTOBA a été créé en 1976 pour assurer une gestion commune du traitement des déchets. En janvier 2014, le syndicat s'est étendu avec l'intégration de la commune de Saint-Remèze. En 2019, 4 nouvelles communes de la CDC des Gorges de l'Ardèche (Lanas, Rochecolombe, Saint-Maurice-d'Ardèche et Vogüé) ont intégré le SICTOBA qui comptait donc 35 852* habitants, répartis sur 55 communes de la Basse Ardèche et une commune du Gard. Le territoire est caractérisé par une forte dominante rurale et une influence touristique importante.

Communautés de communes

adhérentes

CDC des Gorges de l'Ardèche

15 367 habitants (au 1/01/2022)

Balazuc, Bessas, Chauzon, Grospierres, Labastide-de-Virac, Labeaume, Lagorce, Lanas, Orgnac-l'Aven, Pradons, Rochecolombe, Ruoms, Saint-Alban-Auriolles, Saint-Maurice-d'Ardèche, Saint-Remèze, Salavas, Sampzon, Vagnas, Vallon-Pont-d'Arc et Vogüé.

CDC du Pays Beaume Drobie

8 994 habitants (au 1/01/2022)

Beaumont, Chandolas, Dompnac, Fauçères, Joyeuse, Lablachère, Laboule, Loubaresse, Payzac, Planzolles, Ribes, Rocles, Rosières, Sablières, Saint-André-Lachamp, Saint-Genest-de-Beauzon, Saint-Mélany, Valgorge et Vernon.

CDC du Pays des Vans en Cévennes

9 338 habitants (au 1/01/2022)

Banne, Beaulieu, Berrias-et-Casteljaou, Chambonas, Gravières, Les Assions, Les Salelles, Les Vans, Malarce-sur-la-Thines, Malbos, Montselgues, Saint-André-de-Cruzières, Saint-Paul-le-Jeune, Saint-Pierre-Saint-Jean et Sainte-Marguerite-Lafigère.

CDC de Cèze Cévennes

2 153 habitants (au 1/01/2022)

Barjac et Saint-Sauveur-de-Cruzières.

*Population légale INSEE 2022 (recensement 2019)

En 2022, le tonnage des déchets ménagers pris en charge par le SICTOBA s'élevait à 29 334 tonnes (ordures ménagères, collecte sélective et déchetteries)

Le SICTOBA a pour compétence le traitement des déchets ménagers produits sur son territoire.

À ce titre, il est en charge :

- De la post-exploitation de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND), à cheval sur les communes de Beaulieu et de Grospierres (fermée mi-septembre 2020) ;
- De la gestion du quai de transfert ;
- De la gestion des déchets encombrants par le biais du réseau des 7 déchetteries ;
- De la collecte des encombrants ;
- De la gestion des déchets verts avec l'exploitation d'une plateforme de compostage et d'aires de dépôts.

Le SICTOBA est missionné par les E.P.C.I adhérents pour la collecte du verre.



Légende



Aires de dépôt des déchets verts



ISDND



Centre de tri



Plateforme de compostage



Déchetterie

SYNDICAT

Le SICTOBA est administré par un comité syndical composé de 33 délégués, représentants des 4 collectivités adhérentes (communautés de communes), avec un délégué par tranche effective de 1 000 habitants.

Le comité syndical définit la politique du syndicat, vote le budget, programme les investissements et oriente la gestion du service. Il se réunit 4 à 6 fois par an.

Le comité syndical, conformément à la loi, délègue une partie de ses attributions au bureau syndical, qui compte 12 membres. Toutes les décisions prises par le bureau sont ensuite rapportées au comité syndical.

L'exécutif



Jean-François BORIE

CDC du Pays des Vans en Cévennes

Président



Patrick MEYCELLE

CDC des Gorges de l'Ardèche

1^{er} Vice-président
Chargé de la collecte sélective et de la prévention



Christophe DEFFREIX

CDC du Pays Beaume Drobie

2^e Vice-président
Chargé de la post-exploitation de l'ISDND, du quai de transfert et des DSP



Serge ALLAVENA

CDC du Pays des Vans en Cévennes

3^e Vice-président
Chargé des déchetteries et des encombrants

Les 8 membres du bureau

Pierre BELLANGER
Vogüé - CDC des Gorges de l'Ardèche

Olga BOFILL
Barjac - CDC de Cèze Cévennes

Jean COROMINA
Vallon-Pont-d'Arc - CDC des Gorges de l'Ardèche

Marie-Hélène CHOTIN
Rosières - CDC du Pays Beaume Drobie

Loïc DUCROS
Chandolas - CDC du Pays Beaume Drobie

Delphine FEUILLADE
Malarce-sur-la-Thines - CDC du Pays des Vans en Cévennes

Renée HASSAPIS
Lagorce - CDC des Gorges de l'Ardèche

Pierre THIBON
Les Assions - CDC du Pays des Vans en Cévennes

Comptes du SICTOBA

Le SICTOBA assure sa mission de service public grâce à 4 budgets :

Budget général

Il est dédié aux prestations de transfert et traitement des déchets ultimes, à la prévention et à la gestion des déchets verts.

- Fonctionnement : 4 087 587€
- Investissement : 1 051 516€

Budget annexe collecte sélective

Il est dédié à l'ensemble de la gestion de la collecte sélective (collecte du verre, transfert et tri des emballages ménagers et papiers).

- Fonctionnement : 1 073 339€
- Investissement : 182 369€

Budget annexe déchetteries

Il est dédié à l'ensemble de la gestion du réseau des 7 déchetteries du SICTOBA.

- Fonctionnement : 2 942 079€
- Investissement : 1 524 048€

Budget annexe toiture photovoltaïque

Créé en 2020, ce budget est dédié à la gestion des panneaux photovoltaïques situés sur le toit du quai de transfert.

- Fonctionnement : 14 798€
- Investissement : 25 033€

Le SICTOBA assure l'équilibre des différents budgets grâce aux participations des collectivités adhérentes et à diverses recettes.

L'ÉQUIPE DU SICTOBA

*Au 01/05/2023

Jérôme GAUTHIER*
Directeur Général des Services

SERVICE
ADMINISTRATIF
2,4 ETP

SERVICE
COMMUNICATION
1 ETP

Anaïs GIRARD*
Chargée de gestion

Justine AMIEL*
Secrétaire de direction

Soraya BOUZRAA
Chargée de communication

Estelle REYNIER
Secrétaire assistante



sictoba

NB : les agents marqués d'un astérisque (*)
sont titulaires de la fonction publique.

Les agents ne présentant pas cette marque
sont contractuels au sein de la structure.



SERVICE TECHNIQUE 25,1 ETP

Clarisse ROBERT*
1 ETP
Responsable de la collecte
sélective et des déchetteries

17 ETP

Philippe MARCY*
Chef d'équipe
Jérémy MAURIN*
Adjoint Chef d'équipe

Agents de déchetterie :
Caroline MARTINEZ*
Thierry FOURMANN*
+ Personnel contractuel

Agents polyvalents :
Jean-Claude CLAVEL*
+ Personnel contractuel

Chauffeurs :
Pascal CHARMASSON
Fabien JAUSSENT
Jordan GIRAULT
Sébastien BONNAURE

Benoît PUJOL*
1 ETP
Responsable prévention,
compostage et quai de transfert

3.5 ETP

Gilles ALLAVENA*
Responsable quai de transfert

Jérôme NOUET*
Responsable post-exploitation
ISDND

Cyrille RIVEILL*
+ Personnel contractuel et
détaché du service déchetteries
Chauffeurs

Jean-Michel LE FLOCH*
Agent tech. quai de transfert

2,6 ETP

Thomas VINCENT*
Agent tech. compostage

Christian CHANTE*
Jérôme MENDES*
Agent tech. déchets verts

Lisa MULPURE
Agent suivi composteurs
partagés

QUAI DE TRANSFERT

Un véritable outil de gestion des déchets

Notre quai permet à chaque Communauté de communes de déposer le produit de ses collectes (Ordures Ménagères Résiduelles et poubelle jaune) dans un périmètre raisonnable et d'éviter ainsi aux bennes à ordures ménagères d'effectuer de trop longs trajets pour rejoindre nos exutoires de traitement :

- L'OPTIMALE à Lavilledieu pour les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR).
- Le centre de tri METRIPOLIS à Portes-Lès-Valence pour les emballages et papiers collectés en mélange.

Cet outil construit en 2019 est très fonctionnel et s'avère répondre parfaitement aux besoins de nos Communautés de communes. Il ne génère aucune nuisance sur l'environnement et s'intègre parfaitement dans le paysage.

Cette installation remplit-elle d'autres fonctions ?

Le site est équipé d'un portique de détection de la radioactivité qui permet d'isoler les déchets radioactifs afin d'éviter qu'ils soient mélangés aux autres déchets une fois qu'ils ont été vidés dans les bennes FMA.

Ces déchets radioactifs proviennent généralement de particuliers qui ont fait l'objet de traitements médicaux radioactifs (scintigraphies).

Plus rarement des objets radioactifs tels que les paratonnerres peuvent se retrouver dans les OMR.

En 2022, deux déclenchements du portique de détection de la radioactivité ont eu lieu et ont nécessité l'intervention d'une société spécialisée.



QUAI DE TRANSFERT

Un véritable outil de gestion des déchets



Afin d'apprécier la qualité du flux multimatériaux collecté dans chacune des Communautés de communes des caractérisations régulières sont organisées.

Les techniciens des Communautés de communes peuvent y participer s'ils le souhaitent.

Les résultats de ces caractérisations sont communiqués aux Communautés de communes qui peuvent ainsi apprécier la qualité de la collecte sur leur territoire et envisager d'y apporter des modifications si nécessaire.

Enfin, chaque fois qu'une benne contenant des non conformités majeures dépose au quai de transfert, une photo est envoyée à chaque Communauté de communes avec l'immatriculation de la benne pour signaler que des problèmes ont été constatés sur telle ou telle tournée de collecte.

Les principaux problèmes signalés sont les suivants :

- Trop d'ordures ménagères dans la collecte sélective.
- Trop de cartons ou de sélectif dans les ordures ménagères.
- Présence d'un déchet anormal (carcasse d'animal, pots de peinture...).



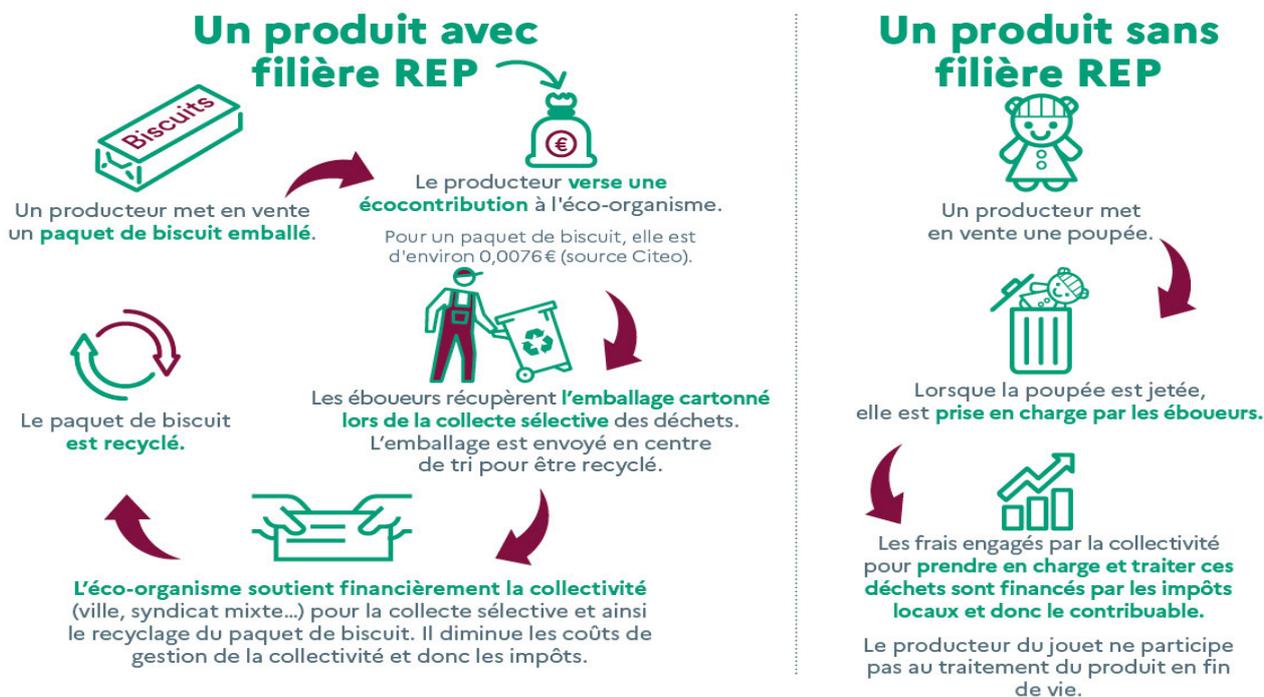
DÉCHETTERIES

La REP, c'est quoi?

Concrètement, celui qui fabrique, distribue ou importe un produit doit prendre en charge sa fin de vie. Ainsi, producteur et distributeur doivent travailler main dans la main à la fois pour financer, organiser et mettre en place les solutions de collecte, de réutilisation ou de recyclage appropriées pour chaque produit. Plus un produit est polluant et plus ses coûts de fin de vie sont importants pour le producteur. C'est ce que l'on illustre par le concept du pollueur-payeur. Cela s'appelle la **responsabilité élargie des producteurs (REP)**.

Le cycle de vie d'un produit

L'écocontribution : intégrer le recyclage dans l'ADN de son produit



Le principe de Responsabilité Élargie du Producteur (REP) déjà en place sur de nombreuses filières telles que le mobilier, les déchets d'équipement électriques et électroniques... s'élargit.

Petit rappel : lors de l'achat d'un bien soumis à REP, le consommateur s'acquitte d'une éco-participation qui est reversée à un éco-organisme qui a en charge de mettre en place sa collecte, son tri et son recyclage.

Selon le type de déchets soumis à REP, les éco-organismes peuvent proposer aux collectivités des soutiens financiers, organisationnels ou un mix des deux.

DÉCHETTERIES

Lancement de 3 nouvelles REP !

Trois nouvelles REP ont vu le jour sur nos déchetteries en 2022 pour aller encore plus loin dans le tri et le recyclage !

Les articles de bricolage et de jardinage



Les articles de sports et loisirs

Les jouets



Pour mettre en place ces nouvelles REP, le SICTOBA a dû repenser l'organisation de ses déchetteries et former l'ensemble de ses agents aux nouvelles consignes de tri.

DÉCHETTERIES

Au total, 21 filières de traitement différentes pour les déchets collectés en déchetteries.

	Déchetteries concernées	Collecteur	Tri	Traitement	Devenir des déchets
Amiante	Joyeuse, Les Vans, Ruoms, Vallon	RED Aubenas		Enfouissement "casier amianté"	Enfouissement "casier amianté"
Encombrants	Toutes les déchetteries	SICTOBA	SICTOBA	Tri / Récupération de matériaux et Enfouissement	L'Optimale à Lavilledieu
Ferrailles	Toutes les déchetteries	SICTOBA	RED Aubenas	NC	Production d'objets en métal
Cartons	Toutes les déchetteries	SICTOBA	Plancher Environnement	NC	Production de cartons ondulés
Bois	Toutes les déchetteries	SICTOBA	Ozil Environnement	NC	Production de panneaux de particules ou valorisation énergétique
Batteries	Toutes les déchetteries	RED Aubenas	NC		Traitement spécifique et recyclage
Piles	Toutes les déchetteries	Corepile	NC		Traitement spécifique et recyclage
Capsules Nespresso	Toutes les déchetteries	Poubelle jaune			Recyclage matière et compostage
Cartouches d'encre	Toutes les déchetteries	Printerre	NC		Recyclage et reconditionnement
Ampoules à économie d'énergie	Toutes les déchetteries	Ecosystem	ARTEMISE		Recyclage du verre, des métaux et récupération du mercure
Huiles de vidange	Beaulieu, Joyeuse, Les Vans, Ruoms, St-Remèze, Vallon, Barjac	Chimirec Socodéli	NC		Régénération ou valorisation énergétique
Huiles de friture	Beaulieu, Joyeuse, Les Vans, Ruoms, St-Remèze, Vallon, Barjac	Huiletic		NC	Fabrication d'huile de chaîne de tronçonneuse
Déchets ménagers spéciaux	Beaulieu, Joyeuse, Les Vans, Ruoms, St-Remèze, Vallon, Barjac	ECO DDS	NC		Traitement spécifique ou valorisation énergétique
		Trédi			Incinération / valorisation
Gravats	Toutes les déchetteries	SICTOBA	SARL Tourne Roland		Valorisation
Textiles	Toutes les déchetteries	Philtex		NC	Vente et chiffonerie Recyclage en isolant thermique
DEEE	Toutes les déchetteries	Ecosystem	Gros électroménager hors froid - PRAXY CENTRE		Valorisation matière et traitement spécifique
			Gros électroménager froid - Terecoval		
			Petit électroménager - ENVIRONNEMENT RECYCLING		
			Ecrans - SIBUET ENVIRONNEMENT		
Déchets verts	Barjac	Interne	Plateforme de compostage	Co-compostage déchets verts	Production de compost / Broyat
	Vallon, Ruoms		Aire de broyage des déchets verts	Compostage avec les déchets organiques de la distillerie de Vallon	
	Rosières, Les Vans, St Remèze			Broyat à destination des agriculteurs et particuliers	
Mobiliers des particuliers	Beaulieu, Joyeuse, Les Vans, Ruoms, St-Remèze, Vallon, Barjac	Plancher Environnement		NC	Valorisation énergétique ou recyclage
Pneumatiques	Vallon, Les Vans	Plancher Environnement		NC	Fabrication de nouveaux produits : gazon synthétique, bitumes,...
Polystyrène	Toutes les déchetteries	Valorsol		Broyage et recyclage	Production de polystyrène
Films plastiques	Toutes les déchetteries	SICTOBA	Ozil Environnement	Recyclage	Recyclage

DÉCHETTERIES

Le SICTOBA compte 7 déchetteries sur son territoire. En 2022, 14 320 tonnes de déchets ont été réceptionnées en additionnant les tonnages des déchetteries, ceux des aires de dépôt des déchets verts ainsi que les cartons collectés par la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, soit une augmentation de 2,6% par rapport à 2021.

Cette augmentation est principalement due à l'augmentation des tonnages de déchets verts et dans une moindre mesure à celle des gravats.

La fréquentation est à peu près stable entre 2021 et 2022 (110 626 passages enregistrés). La forte baisse enregistrée en 2020 est liée à la fermeture des déchetteries une partie de l'année du fait de la pandémie de COVID.

	BARJAC	BEAULIEU	JOYEUSE	LES VANS	RUOMS	ST REMEZE	VALLON	Total général
AMIANTE				2,82	4,20		13,28	20,30
AUTRES MÉTAUX	3,71	3,71	3,71	3,71	3,71	3,71	3,71	25,99
BATTERIES	2,34	2,34	2,34	2,34	2,34	2,34	2,34	16,41
BOIS	186,78	78,54	332,88	282,92	207,30	56,42	258,36	1 403,20
BOIS A		10,92		76,02	53,60	15,52	78,34	234,40
CARTONS Dont 265,37t CDC GA	59,42	108,16	109,42	119,26	101,34	15,86	132,70	911,53
DÉCHETS VERTS dont 722t Barjac dont 632t Chassagnes dont 492t Rosières dont 900t Ruoms dont 150t St-Remèze dont 1 654t Vallon								4 550,00
DEEE	55,30	34,34	106,79	147,17	88,22	19,71	107,34	558,87
ECO DDS	7,04	2,85	9,94	10,32	8,58	1,83	8,50	49,06
ECO MOBILIER	137,94	78,50	192,64	203,58	167,98	37,14	198,06	1 015,84
ENCOMBRANTS	242,42	124,52	436,66	420,36	290,24	84,94	342,96	1 942,10
EXTINCTEURS HORS FILIÈRE	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,69
EXTINCTEURS								0,00
FERRAILLE	79,16	41,50	133,72	169,54	107,86	34,12	139,26	705,16
FILM	9,86	9,86	9,86	9,86	9,86	9,86	9,86	69,02
GRAVATS	299,10	143,95	426,25	539,30	399,40	122,55	578,30	2 508,85
HORS ECO DDS	3,36	0,54	2,47	2,28	1,84	0,19	1,69	12,35
HUILE MOTEUR	3,33	0,99	2,88	5,94	1,71	0,90	2,79	18,54
HUILE VÉGÉTALE	0,87	0,18	1,18	1,15	1,10		1,24	5,73
LAMPES	0,23	0,23	0,23	0,23	0,23	0,23	0,23	1,62
PILES	0,50	0,28	0,99	1,59	0,38	0,00	0,43	4,17
PNEUS ALIAPUR				14,14			13,00	27,14
PNEUS HORS FILIÈRE				1,52			1,52	3,04
POLYSTYRÈNE	2,46	2,46	2,46	2,46	2,46	2,46	2,46	17,25
RECYCLERIE				26,95	26,95		26,95	80,86
CARTOUCHES D'ENCRE	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,30
RADIOGRAPHIES	0,12	0,12	0,12	0,12	0,12	0,12	0,12	0,86
TEXTILES	19,60	19,60	19,60	19,60	19,60	19,60	19,60	137,20
Total général	1 113,69	663,74	1 794,29	2 063,32	1 499,17	427,64	1 943,18	14 320,45

OUI PUB, une expérimentation nationale

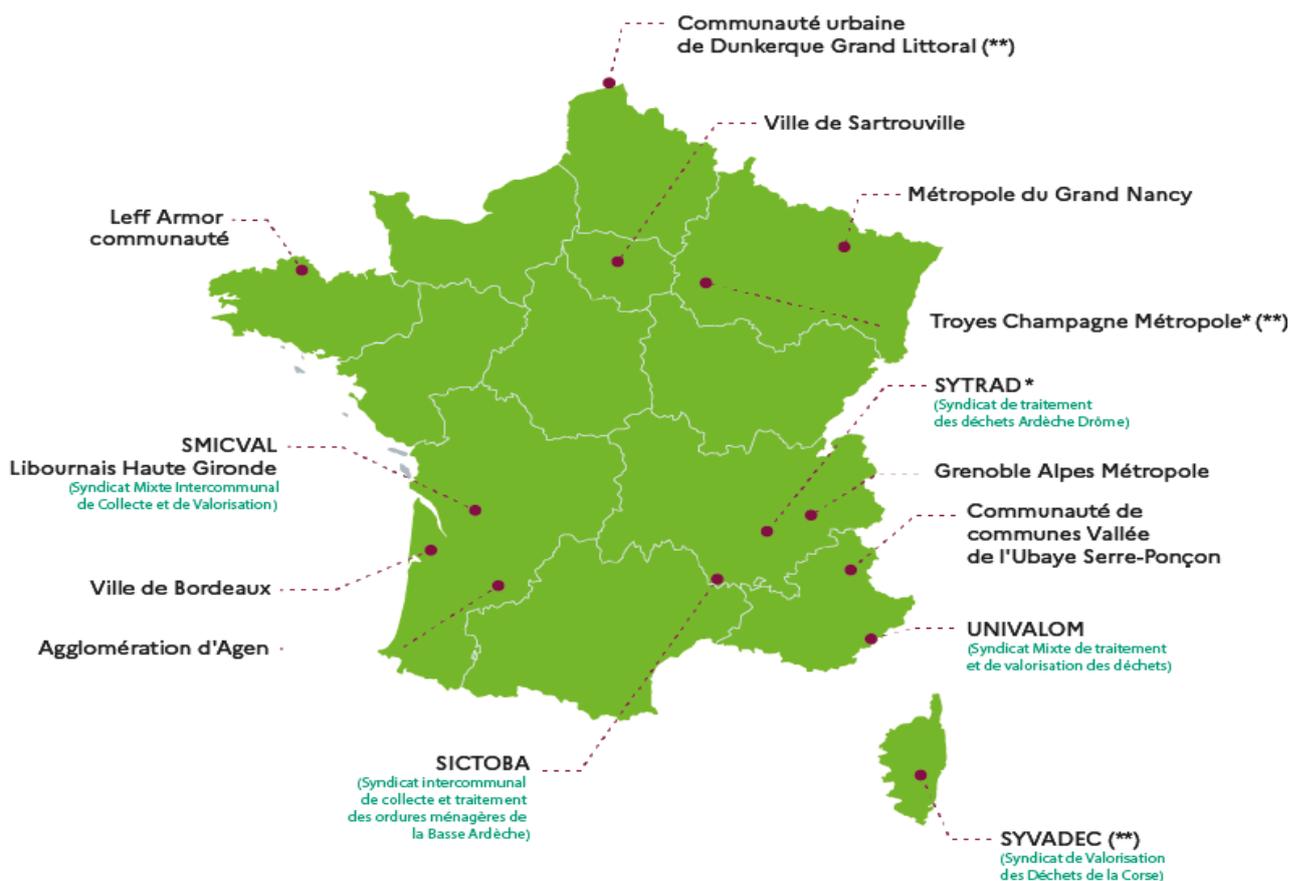
Dans le cadre du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, le SICTOBA et les Communautés de Communes se sont engagées aux côtés de 14 autres territoires pilotes dans une expérimentation nationale d'une durée de 3 ans.

Une telle expérimentation est nécessaire, afin de mesurer les impacts suivants :

- Réduire le gaspillage et la production de déchets papier en ciblant plus efficacement les consommateurs souhaitant réellement recevoir des imprimés publicitaires ;
- Éviter les surcoûts liés à la production, au transport et au traitement des déchets d'imprimés publicitaires non lus.

LES 14 CANDIDATURES RETENUES

Du 1^{er} mai 2022 au 1^{er} mai 2025



* territoires partiellement couverts par l'expérimentation

SYTRAD : concerne les Communautés de Communes Crestois et du Pays de Saillans ; Communauté de communes Royans-Vercors ; Valence Romans Agglo, le SICTOMSED

Troyes Champagne Métropole : concerne tout le territoire à l'exclusion des communes couvertes par le SIEDMTO

Au total sur les 14 territoires : 2 623 449 habitants concernés

(**) territoires rejoignant l'expérimentation au 1er décembre 2022

PRÉVENTION

OUI PUB, une expérimentation nationale

La publicité imprimée fait partie de notre quotidien.

Elle permet d'informer les consommateurs mais elle est aussi source de pollution et de gaspillage lorsqu'elle est distribuée sans accord : en 2019, ce sont plus de 894 000 tonnes d'imprimés publicitaires non adressés qui étaient distribués, dont une part significative aura été jetée sans avoir été lue.

Afin de tendre vers une publicité imprimée moins subie et de réduire le gaspillage, la loi « Climat et Résilience » prévoit la possibilité d'expérimenter le dispositif « OUI PUB », qui vise à interdire la distribution d'imprimés publicitaires non adressés (IPNA), autrement dit les prospectus, sauf lorsque l'autorisation de les recevoir est indiquée de manière visible sur la boîte aux lettres.

Concrètement, la distribution d'IPNA est interdite depuis le 1er septembre 2022 dans les boîtes aux lettres qui ne présenteront pas de consentement expresse et visible ; cela signifie que tous les citoyens qui équiperont leur boîte aux lettres d'un autocollant ou d'une mention « OUI PUB » ou « Imprimés Publicitaires Acceptés » continueront à recevoir les imprimés publicitaires sans adresse comme avant.

À l'inverse, les citoyens qui n'équiperont pas leur boîte aux lettres d'une telle mention ne recevront plus ces imprimés.

Comme le « STOP PUB », le « OUI PUB » ne concerne que les imprimés publicitaires sans adresse : il ne concerne ni les documents d'information des collectivités, ni la communication politique ou à caractère cultuel ni les imprimés publicitaires qui sont nominativement adressés.

C'est par ailleurs une démarche non contraignante dans la mesure où les particuliers peuvent continuer à recevoir des imprimés publicitaires s'ils le souhaitent.



COMMUNICATION

PAGE FACEBOOK

632 personnes suivent la page (maj le 22-05-23) | 70 publications

SITE INTERNET

Près de 97 000 visites | 52 actualités rédigées

PRESSE

67 publications dans la presse locale

Inauguration de l'Optimale



Le 19 mai 2022, était inauguré l'Optimale, le Pôle de valorisation énergie et matières du Sud Ardèche par Jean-François BORIE, Maire de Beaulieu et Président du SICTOBA, Gérard SAUCLES, Maire de Lavilledieu et Président du SIDOMSA ainsi que d'Antoine Bousseau, Directeur Général Services aux Collectivités du Groupe SUEZ.

Opérationnel depuis mars 2021 et piloté par 5 collaborateurs issus du territoire, ce site traite les déchets des 100 000 habitants des 149 communes du Sud Ardèche, soit 1/3 de la population du département.

Il est amené à recevoir chaque année environ 40 000 tonnes de déchets générés par les habitants du SICTOBA et du SIDOMSA réunis.

Grâce aux 3 filières de valorisation de L'Optimale, 40 % minimum de ces déchets seront transformés en nouvelles matières ou en énergie.



Le 18 octobre 2022 a eu lieu l'inauguration des travaux de modernisation du centre de tri des collectes sélectives, nommé MéTRIpolis à Portes-lès-Valence.

Commun entre le SICTOBA, le SYPP et le SYTRAD qui en ont confié la gestion à Veolia, ce centre trie les emballages et papiers de plus de 750 000 habitants de Drôme-Ardèche, permettant leur recyclage et leur valorisation.

Inauguration de MéTRIpolis



COLLECTE SÉLECTIVE

En 2022 les tonnages de la collecte sélective ont très légèrement diminué (-1,36% par rapport à 2021).

Dans le détail, entre 2021 et 2022 le tonnage de verre collecté a diminué de 0,42%, celui du flux multimatériaux (emballages et papiers en mélange) a diminué de 2,35%.

Le taux de refus s'est quant à lui amélioré puisqu'il passe 33,25% en 2021 à 30,88% en 2022. Malgré cette diminution, ce taux est encore élevé.

Évolution des tonnages de verre collectés de 2012 à 2022 (source SINOE)

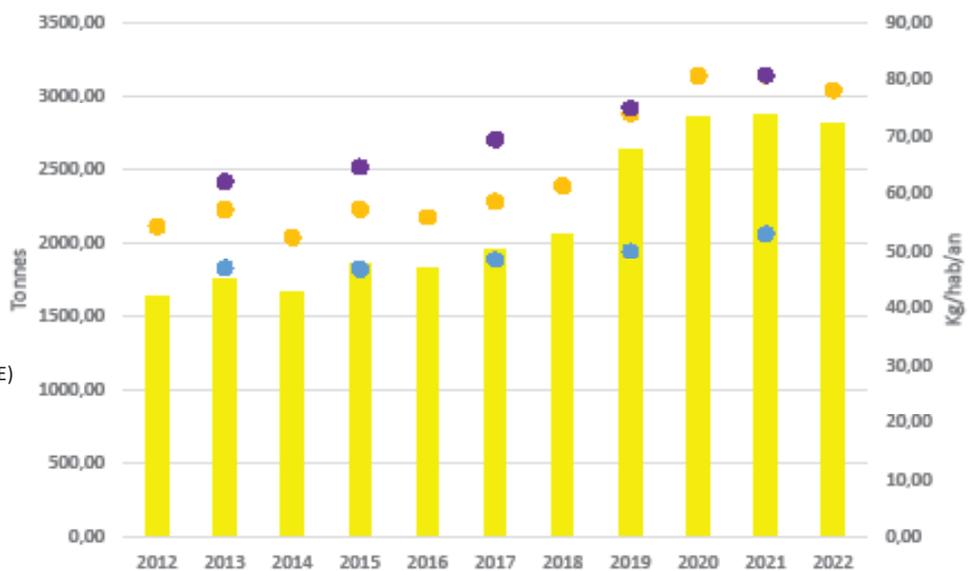


LA COLLECTE DU VERRE

- Tonnages
- Performance SICTOBA
- Performance Nationales (SINOE)
- Performance milieu très touristique (SINOE)

LA COLLECTE DES EMBALLAGES ET PAPIERS

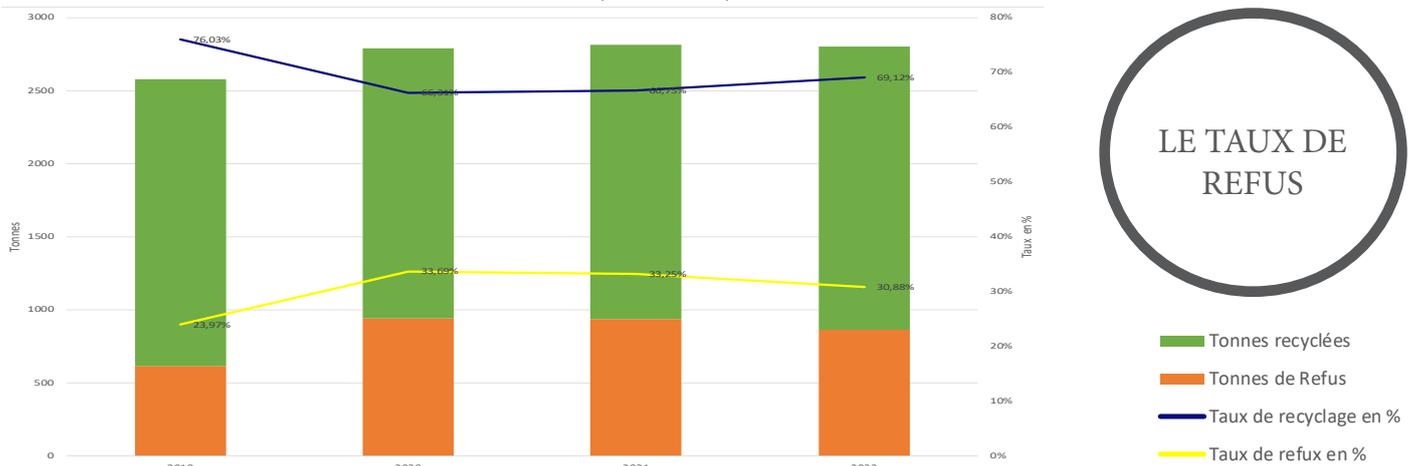
Évolution des tonnages de multimatériaux collectés de 2012 à 2022 (source SINOE)



- Tonnages
- Performance SICTOBA
- Performance Nationales (SINOE)
- Performance milieu très touristique (SINOE)

LE TAUX DE REFUS

Évolution du taux de refus du multimatériaux de 2019 à 2022 (source SINOE)

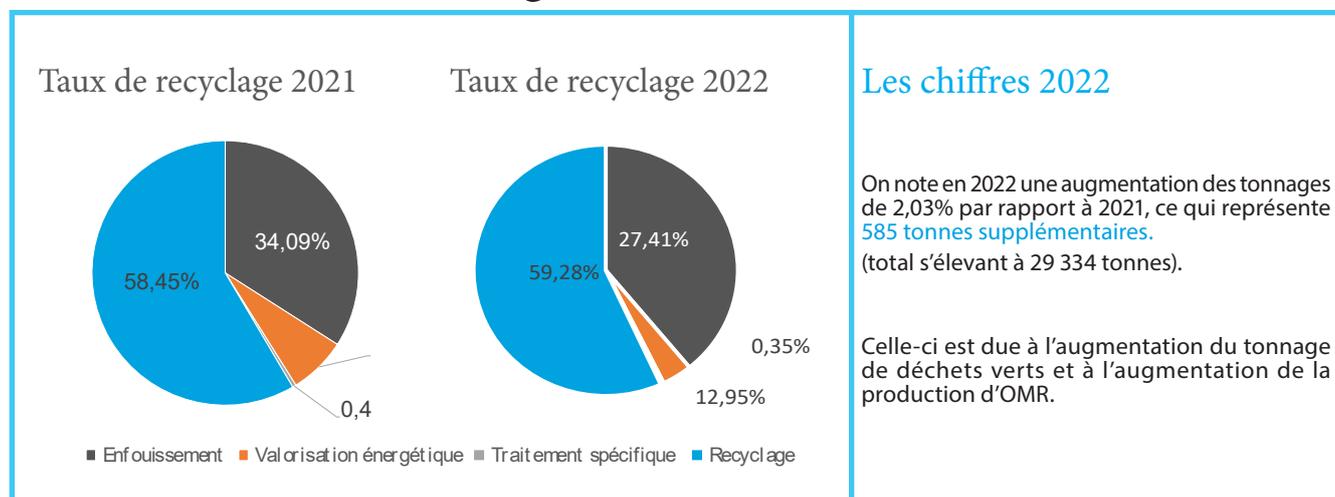


- Tonnes recyclées
- Tonnes de Refus
- Taux de recyclage en %
- Taux de refus en %

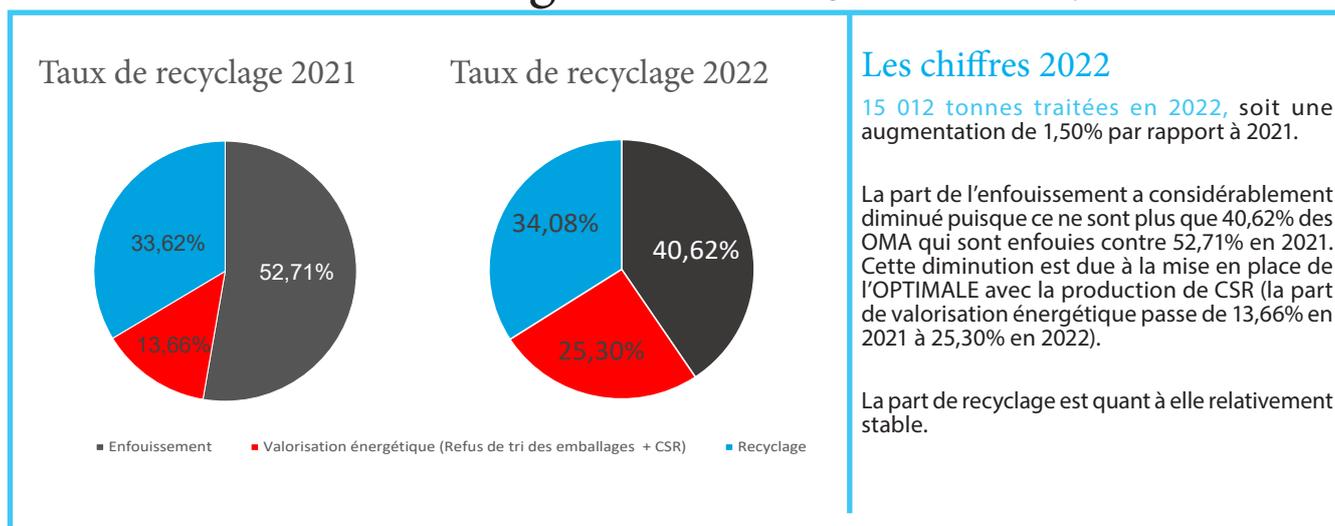
BILAN DÉTRITIQUE 2022

Le bilan détritique a pour vocation de présenter l'ensemble des déchets traités sur le territoire du syndicat (y compris les déchets verts et les cartons collectés par les communautés de communes).

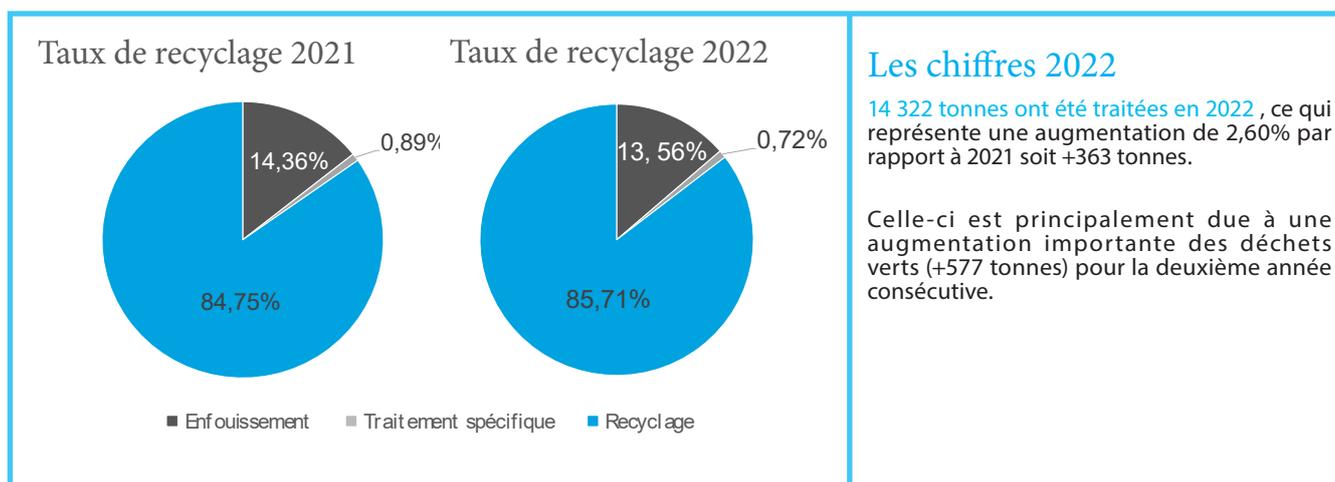
DMA : Déchets Ménagers (Ordures Ménagères Assimilées + déchetteries)



OMA : Ordures Ménagères (Ordures Ménagères Résiduelles et recyclables)



Déchetteries et aires de dépôt des déchets verts



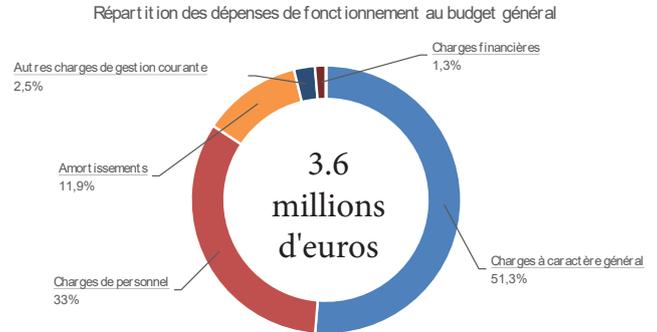
ÉLÉMENTS FINANCIERS

Budget général (Compte administratif)

Fonctionnement

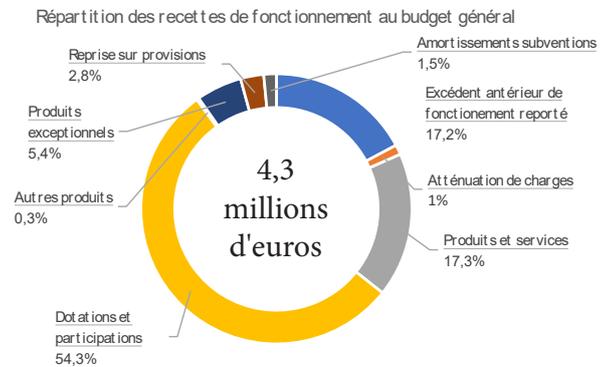
Dépenses

Chap.	DÉPENSES	Prévisions	Réalisations
011	Charges à caractère général	2 046 900	1 959 561,64
012	Charges de personnel	1 223 400	1 221 254,39
014	Atténuation de produits		0
022	Dépenses imprévues	252 000	0
023	Virement à la section d'investissement	98 502	0
042	Amortissements	348 200	348 153,23
65	Autres charges de gestion courante	74 600	67 123,13
66	Charges financières	41 800	41 551,76
67	Charges exceptionnelles	2 185	2 184
68	Dotations aux provisions	0	0
	TOTAL	4 087 587	3 639 827,69



Recettes

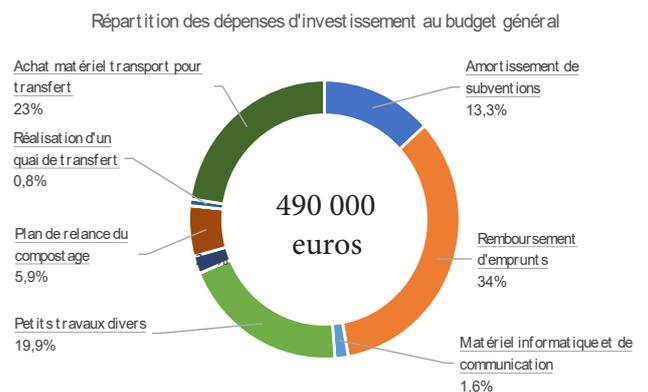
Chap.	RECETTES	Prévisions	Réalisations
002	Excédent antérieur de fonctionnement reporté	745 463	745 463,22
013	Atténuation de charges	25 185	51 389,40
70	Produits des services	739 567	750 372
74	Dotations et participations	2 380 372	2 355 647
75	Autres produits	11 900	11 807
76	Produits financiers	0	24,48
77	Produits exceptionnels	0	236 003,59
78	Reprise sur provisions	120 000	120 000,00
042	Amortissements subventions	65 100	65 099
	TOTAL	4 087 587	4 335 805,61



Investissement

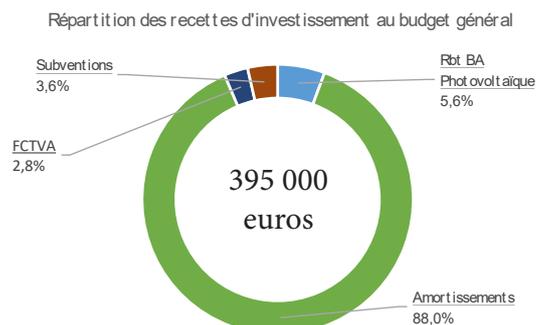
Dépenses

Chap.	DÉPENSES	Prévisions	Réalisations
139	Amortissement de subventions	65 100	65 099,00
016	Remboursement d'emprunts	166 400	166 363,58
001	Déficit d'investissement reporté	0	0
020	Dépenses imprévues	25 000	0
op 11	Matériel informatique et de communication	12 000	7 777
op 21	Petits travaux divers	150 895	97 887,19
op 33	Achat de matériel	41 007	10 051,29
op 52	Plan de relance du compostage	29 303	28 753,20
op 53	Aire déchets verts secteur de Ruoms	320 516	0
op47	Réhabilitation casier 5	126 460	0
op49	Réalisation d'un quai de transfert	3 835	3 834
op51	Achat matériel transport pour transfert	111 000	111 000
	TOTAL	1 051 516	490 765,84



Recettes

Chap.	RECETTES	Prévisions	Réalisations
021	Virement de la section de fonctionnement	98 502	0
001	Excédent d'investissement reporté	553 947	0
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0	0
024	Produits des cessions d'immo.	0	0
27631	Rbt BA photovoltaïque	22 306	22 305
28	Amortissements	348 200	348 153,23
10222	FCTVA	14 407	11 154,04
13	Subventions	14 154	14 154,49
	TOTAL	1 051 516	395 767,16



ÉLÉMENTS FINANCIERS

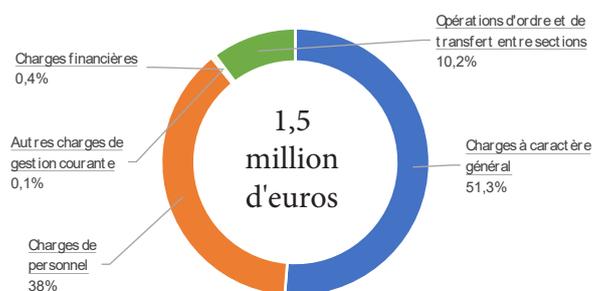
Budget déchetteries (Compte administratif)

Fonctionnement

Dépenses

Chap.	DÉPENSES	Prévisions	Réalisations
011	Charges à caractère général	925 935	810 199,32
012	Charges de personnel	600 000	600 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000	2 000
66	Charges financières	6 300	6 128
67	Charges exceptionnelles	136	0
042	Opérations d'ordre et de transfert entre sections	161 600	161 586,00
022	Dépenses imprévues	113 000	0
023	Virement à la section d'investissement	1 133 108	0
	TOTAL	2 942 079	1 579 912,97

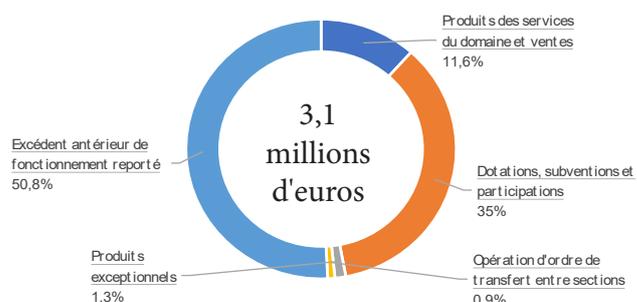
Répartition des dépenses de fonctionnement au budget déchetteries



Recettes

Chap.	RECETTES	Prévisions	Réalisations
70	Produits des services du domaine et ventes	213 636	363 323,79
74	Dotations, subventions et participations	1 110 108	1 110 108,01
77	Produits exceptionnels	0	40 679
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 003	27 004
002	Excédent antérieur de fonctionnement reporté	1 589 332	1 589 332
	TOTAL	2 942 079	3 130 446,62

Répartition des recettes de fonctionnement au budget déchetteries

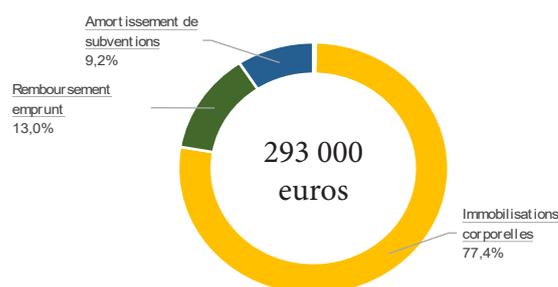


Investissement

Dépenses

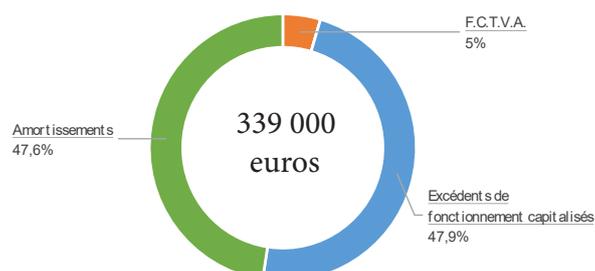
Chap.	DÉPENSES	Prévisions	Réalisations
020	Dépenses imprévues	100 000	0
2051	Concessions et droits similaires	0	876,00
21	Immobilisations corporelles	1 356 745	226 996
1641	Remboursement emprunt	38 300	38 242
139	Amortissement de subventions	29 003	27 004
	TOTAL	1 524 048	293 117,47

Répartition des dépenses d'investissement au budget déchetteries



Recettes

Chap.	RECETTES	Prévisions	Réalisations
1641	Emprunts	0	0
10222	F.C.T.V.A.	15 551	15 515,40
021	Virement de la section d'exploitation	1 133 108	0
001	Excédent d'investissement reporté	51 193	0
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	162 596	162 596
28	Amortissements	161 600	161 586
	TOTAL	1 524 048	339 697,62



ÉLÉMENTS FINANCIERS

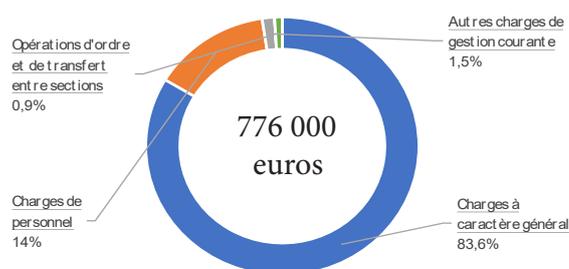
Budget collecte sélective (Compte administratif)

Fonctionnement

Dépenses

Chap.	DÉPENSES	Prévisions	Réalisations
011	Charges à caractère général	898 000	649 443,15
012	Charges de personnel	109 000	109 000,00
65	Autres charges de gestion courante	11 600	11 434
66	Charges financières	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0
042	Opérations d'ordre et de transfert entre sections	7 100	7 051,76
022	Dépenses imprévues	47 639	0
023	Virement à la section d'investissement	0	0
	TOTAL	1 073 339	776 928,45

Répartition des dépenses de fonctionnement au budget collecte sélective



Recettes

Chap.	RECETTES	Prévisions	Réalisations
70	Produits des services du domaine et ventes	867 820	1 318 527,30
74	Dotations, subventions et participations	3 316	3 315,60
75	Autres produits de gestion courante	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0
002	Excédent antérieur de fonctionnement reporté	202 203	202 202,95
	TOTAL	1 073 339	1 524 045,85

Répartition des recettes de fonctionnement au budget collecte sélective



Investissement

Dépenses

Chap.	DÉPENSES	Prévisions	Réalisations
020	Dépenses imprévues	0	0
21	Immobilisations corporelles	182 369	53 826,00
1641	Remboursement emprunt	0	0
001	Déficit d'investissement reporté	0	0
	TOTAL	182 369	53 826,00

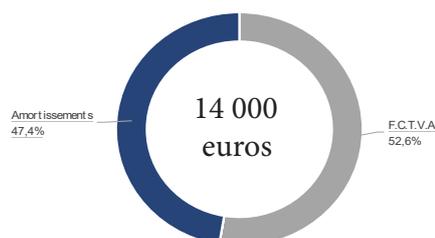
Répartition des dépenses d'investissement au budget collecte sélective



Recettes

Chap.	RECETTES	Prévisions	Réalisations
13	Subventions d'équipements	0	0
1641	Emprunts	0	0
10222	F.C.T.V.A.	7 835	7 835
021	Virement de la section d'exploitation	0	0
001	Excédent d'investissement reporté	167 434	0
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0	0
28	Amortissements	7 100	7 052
	TOTAL	182 369	14 886,35

Répartition des recettes d'investissement au budget collecte sélective





sictoba

 665 Route de Berrias
07460 Beaulieu

 accueil@sictoba.fr

 04 75 39 06 99

 sictoba.fr

 [sictoba](https://www.facebook.com/sictoba)

rapport d'activités // 2022

Directeur de la publication :
Jean-François BORIE

Directeur de la rédaction :
Jérôme GAUTHIER

Conception/ réalisation :
Soraya BOUZRAA, Service communication

Direction artistique et création maquette :
goticaardecana.com

Crédits photos : SICTOBA, Jérôme Rolland/
[goticaardecana](http://goticaardecana.com)

Impression : Imprimerie Fombon
Imprimé sur papier recyclé

Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures ménagères de la Basse Ardèche

ADEME



CITEO